



COMPTE-RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des Secrétaires Administratifs CMG/SPAC du 13 Juillet 2018

La CAPL du SPAC, compétente à l'égard des Secrétaires Administratifs s'est réunie le **vendredi 13 juillet 2018**, sous la présidence de Madame la sous-directrice du SPAC, Agnès COLLO et en présence de vos représentants FO Défense.

L'ordre du jour de cette commission a permis d'aborder les sujets suivants :

1. Désignation du secrétaire adjoint ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
3. Titularisation ;
4. Avancements de grade SACS et SACE au titre de **l'année 2019**.

Avancements

1 - Avancement de grade SACS - au titre de l'année 2019

Conformément à l'arrêté du 13 Octobre 2016, fixant le taux de promotion à **12 %**, le nombre de postes est de **106**, pour l'avancement par examen pro, et **107 pour l'avancement au choix** au niveau national et la répartition est **de 27 pour le périmètre d'administration centrale**.

Compte tenu de l'effectif des agents du périmètre de l'Administration Centrale, conditionnant au choix, la répartition par chaîne d'emploi est la suivante :



Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF



CHOIX SPAC SACS 2019

DIRECTIONS	PROPOSABLES	PROPOSE	POSTES ATTRIBUES
SGA	166	12	12
DCSCA	2	0	0
DCSEA	3	0	0
DCSSA	7	0	0
DGA	47	3	3
DGGN	1	0	0
DGRIS	4	0	0
DGSIC	0	0	0
DICOD	2	0	0
DIRISI	6	0	0
DRSD	9	0	0
DRH-AA	19	1	1
DRH-AT	43	3	3
DRM	23	2	2
EMA	5	0	0
EMM	7	0	0
SCBCM	0	0	0
SDBC	9	1	1
CABMIN	6	1	1
CAB SEMARM	2	0	0
CGA	7	1	1
ASDN	0	0	0
CRAI	0	0	0
DPID	0	0	0
ACSA	4	0	0
ISOLES	1	0	0
	373	27 (dont 3 réserve)	27 (dont 3 réserve)

2 - Avancement de grade SACE - au titre de l'année 2019

Conformément à l'arrêté du 13 Octobre 2016, fixant le taux de promotion à **9 %**, le nombre de postes est de **61**, pour l'avancement par examen pro, et **62** pour l'avancement au choix au niveau national et la répartition est **de 18 pour le périmètre d'administration centrale.**

Compte tenu de l'effectif des agents du périmètre de l'Administration Centrale, conditionnant au choix, la répartition par chaîne d'emploi est la suivante :

CHOIX SPAC SACE 2019			
DIRECTIONS	PROPOSABLES	PROPOSE	POSTES ATTRIBUES
SGA	167	9	9
DCSCA	10	1	1
DCSEA	4	0	0
DCSSA	6	0	0
DGA	61	2	2
DGGN	0	0	0
DGRIS	1	0	0
DGSIC	1	0	0
DICOD	3	0	0
DIRISI	11	0	0
DRSD	10	0	0
DRH-AA	12	0	0
DRH-AT	51	2	2
DRM	12	1	1
EMA	1	0	0
EMM	13	1	1
SCBCM	3	0	0
SDBC	11	0	0
CABMIN	5	1	1
CAB SEMARM	0	0	0
CGA	12	1	1
ASDN	0	0	0
CRAI	0	0	0
DPID	0	0	0
ACSIA	8	0	0
ISOLES	0	0	0
	402	18 (dont 2 réserve)	18 (dont 2 réserve)

En conclusion

Une CAP Locale qui, comme à l'accoutumée a démontré par son efficacité le savoir-faire et l'expérience des commissaires **Force Ouvrière**.

Nous attirons, une nouvelle fois, l'attention des agents sur le fait qu'un avancement se construit, année après année, tout au long de sa carrière et le CREP est la pièce maîtresse de votre dossier.

Rien ne doit être laissé au hasard. Aussi, n'hésitez pas à solliciter vos délégués **FO**, ils sont à votre service.

Un grand merci à nos commissaires qui n'ont pas ménagé leur peine **en étant disponibles et présents** à chacune des CAPL tout au long du mandat commencé en 2014.

PARIS, le 13 juillet 2018